

*Recours au Règlement*

Le député a fait valoir sa cause avec force. Il en découlera peut-être des entretiens entre les députés des deux côtés de la Chambre.

\* \* \*

• (1510)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. La question que je soulève n'a rien à voir avec la précédente.

Il s'agit de quelque chose qui est survenu pendant la période des questions. Je ne voudrais pas avoir l'air de défendre la cause de quelqu'un d'autre, mais pendant que le député d'Edmonton-Est posait une question, j'ai entendu des députés ministériels le traiter de «windbag». Comme je ne sais pas qui ils sont, je ne crois pas qu'il y ait matière à question de privilège.

C'est un nom qu'on m'a déjà lancé à la Chambre. J'ai vérifié les précédents. J'ai relu le commentaire 488 de la sixième édition de Beauchesne, qui dit:

La liste ci-dessous constitue le relevé relativement complet des diverses expressions jugées non-parlementaires à la Chambre depuis plus d'un siècle.

c) a bag of wind (outré pleine de vent).

Monsieur le Président, je pourrais vous remettre le texte du précédent cité que j'ai ici et qui remonte au 15 février 1878.

À mon avis, «bag of wind» et «windbag» reviennent au même. Je dis que l'expression n'est pas parlementaire. Je vous demande d'étudier la question et si vous jugez l'expression non parlementaire, de la déclarer telle, car je pourrai ensuite soulever une objection la prochaine fois qu'on l'utilisera.

Ce n'est pas moi qui suis visé cette fois-ci, quoiqu'on ait déjà utilisé à mon égard. Je pourrais nommer le député qui s'est servi de cette expression non parlementaire pour décrire certains de mes longs discours à la Chambre. Je ne dirais pas qu'ils étaient interminables, mais peut-être prolongés.

Je vous demande d'examiner la question et si l'expression «windbag» est effectivement non réglementaire, il faudrait peut-être qu'elle disparaisse de notre vocabulaire. Personne, je le sais, ne veut employer de termes antiparlementaires.

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**M. le Président:** Le député de Kingston et les Îles a soulevé un point crucial dans la longue histoire des termes non parlementaires.

Le député informe la présidence, et je n'ai aucune raison de ne pas le croire, qu'un député non identifié en a traité un autre de «windbag». Le député de Kingston et les Îles a fait remarquer que le terme «bag of wind» est considéré comme antiparlementaire et que celui-ci est à son avis synonyme de «windbag».

Or, le terme «bag of wind» est aussi utilisé pour désigner le sac d'une cornemuse écossaise. Ainsi, s'il est utilisé dans ce sens, mon origine écossaise me fait dire qu'il devrait être considéré comme tout à fait parlementaire.

Cependant, compte tenu des circonstances présentes, je dois avouer que l'utilisation de ce terme est plutôt antiparlementaire. Cette question pourrait faire l'objet d'une discussion à l'endroit approprié. Si on trouve l'auteur de l'affront, on pourrait peut-être le prier de retirer ses paroles.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que nous sommes tenus de respecter les précédents dans certaines circonstances. Le député de Kingston et les Îles, qui a saisi cette intervention grâce à son ouïe fine, a rendu un grand service à la présidence.

J'espère que les députés ne se traiteront pas de «bag of wind» ou de «windbag», ne serait-ce que pour éviter la confusion avec la cornemuse écossaise.

Je remercie tous les députés.

[Français]

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, simplement pour utiliser l'autre langue officielle du pays et vous dire que Beauchesne, dans la cinquième édition, fait une mise au point importante, parce qu'il y a beaucoup de Canadiens qui nous écoutent actuellement et qui ne comprennent probablement pas ce que veut dire un «*bag of wind*» ou un «*windbag*». Et je voudrais les inspirer de la citation 320 de Beauchesne, et je cite:

1) La liste ci-dessous constitue le relevé relativement complet des diverses expressions jugées non-parlementaires à la Chambre depuis plus d'un siècle. Utilisées en anglais elles n'ont pas toujours con-